

Allianz SE

Group Communications and Corporate Responsibility

# Communiqué de presse

## Allianz annonce l'acquisition de la filiale marocaine de Zurich

- Cette acquisition constitue un jalon majeur pour Allianz en Afrique
- La transaction est soumise aux approbations réglementaires et devrait être finalisée fin 2016.

Le Groupe Allianz a annoncé aujourd'hui avoir conclu un accord définitif prévoyant l'acquisition de Zurich Assurances Maroc, filiale de Zurich Insurance Group.

Zurich Assurances Maroc est un acteur majeur de l'assurance dommages au Maroc et compte plus de 600 000 clients. En 2015, Zurich Assurances Maroc a généré 114 millions d'euros de primes. La compagnie détient également une licence pour les produits d'assurance-vie et assurance santé qu'Allianz prévoit d'utiliser.

L'Afrique constitue pour le Groupe Allianz une des plus importantes zones de croissance dans le monde. A travers cette acquisition, Allianz renforce sa présence actuelle dans 15 pays d'Afrique et déploie ses opérations dans le second marché d'assurance en Afrique, doté de perspectives de croissance prometteuses

"Cette transaction constitue un jalon majeur pour notre stratégie d'expansion en Afrique. Le Maroc offre de bonnes perspectives de croissance, à la fois sur les marchés des particuliers et des entreprises. Nous serons en mesure d'accompagner à la fois nos clients marocains et nos clients internationaux dans leurs activités locales et internationales. En outre, Allianz est un employeur de choix en Afrique qui s'efforce de développer et de promouvoir les talents locaux dans ce marché en croissance", a déclaré Sergio Balbinot, membre du Conseil d'Administration d'Allianz SE en charge de d'Afrique, de l'Europe du Sud et de l'Ouest, de l'Inde et du Moyen-Orient.

Le prix d'achat s'élève à 244 millions d'euros. La transaction est soumise aux approbations réglementaires et devrait être finalisée fin 2016.

Munich, le 16 juin 2016

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

Thomas Atkins	Tél. +49.89.3800-2960
Elizabeth Goetze	Tél. +49.89.3800-5509
Sophie Greiner	Tél. +33.1.58.85.41.42
Marie-Françoise Hulin	Tél. +33.1.58.85.16.57

Ces estimations sont faites sous réserve de la clause de non-responsabilité mentionnée ci-dessous.

**A propos d'Allianz**

Allianz, un des leaders mondiaux de l'assurance propose une offre complète qui couvre tous les besoins en assurance, assistance et services financiers des particuliers, professionnels, entreprises et collectivités. Près de 142 000 salariés dans le monde, Allianz est présent dans plus de 70 pays, au service de 85 millions de clients. Allianz est présente dans 15 pays africains par le biais d'Allianz Africa, Allianz Egypte, Allianz Global Corporate & Specialty et Euler Hermes Acmar.

**Réserve**

Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels.

Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où il intervient, (ii) des performances des marchés financiers, y compris des marchés émergents, de leur volatilité, de leur liquidité et des crises de crédit, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) du taux de conservation des affaires, (v) de l'importance des défauts de crédit, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements de législations et de réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des banques centrales et/ou des gouvernements étrangers, (xi) des effets des acquisitions et de leur intégration, (xii) des opérations de réorganisation et (xiii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit au plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, éventuellement de manière accrue, en cas d'actions terroristes.

**La société n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.**